

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024

**Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
Du 4 mars 2024**



LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE-CADRE JURIDIQUE

- La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a rendu obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, qui constitue la première étape dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité. Cette obligation est désormais codifiée à l'article L 2312-1 du CGCT.
- La loi NOTRe du 7 août 2015, dans son article 107, est venue compléter et définir le contenu des informations du DOB, qui s'appuie sur un rapport joint à la délibération actant la tenue du débat.
- Ce rapport s'inscrit dans une volonté de clarté et d'évaluation financière de l'action municipale.
- Il vise à informer l'assemblée délibérante de l'évolution de la situation financière de l'établissement, ainsi que des propositions de la municipalité sur les choix budgétaires de l'exercice 2024, en tenant compte de l'environnement économique et des dispositions financières gouvernementales impactant les collectivités.

SOMMAIRE

☐ Centre Communal d'Action Sociale

- Orientations : projets 2024
- Dépenses et recettes de fonctionnement
- Masse salariale et structure du personnel
- Orientations : investissements 2024

☐ Résidence Autonomie Héloïse

- Orientations : projets 2024
- Dépenses et recettes de fonctionnement
- Masse salariale et structure du personnel

Centre Communal d'Action Sociale

☐ Les services principaux

- Services sociaux d'aide à la personne
- Séniors

☐ Budget annexe

- Résidence Autonomie Héloïse

Orientations : projets 2024

▣ AIDE A LA PERSONNE

- Poursuite des actions d'aide des publics précaires (chèques Services, secours d'urgence), suivi des bénéficiaires du revenu de solidarité active, suivi de toutes les demandes d'aide des personnes isolées et couples sans enfant
- Instruction des demandes d'aides sociales du CCAS et d'autres services sociaux comme le Conseil Départemental, usage du nouveau logiciel Vision
- Suite à la restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux (prévue fin 1^{er} trimestre), définition de nouveaux projets opportuns sur la zone géographique ciblée
- Mise en place de permanences logement sur le quartier de la Chénée

Orientations : projets 2024

☐ SENIORS

- Mise en place de nouvelles activités pour le maintien de l'autonomie, en lien avec la convention de partenariat avec le Centre de Ressources Territorial de l'hôpital Simone Veil
- Dans le même cadre, mise en place de formation spécifique pour les aides à domicile
- Edition du **premier guide des séniors** en lien avec le conseil des aînés
- Maintien du programme d'activités (2 séjours dont un à l'étranger, sorties estivales, thé dansant, lotos ...)
- Poursuite du repérage des personnes isolées à domicile, constitution de la liste des personnes vulnérables
- Accompagnement des séniors et des plus vulnérables dans le cadre du plan canicule
- **Semaine bleue**, selon la thématique 2024
- Partenariat avec Unis-Cité avec 2 volontaires en service civique pour soutenir les séniors isolés, à compter du mois d'octobre
- **Noël des séniors** (environ 1000 colis depuis 2020 et goûter spectacle)

Dépenses CCAS 2024



Dépenses de fonctionnement 2024 du CCAS

Chapitre 011 : charges à caractère général

A la suite à la signature de la convention avec le Centre de Ressources Territorial de l'Hôpital Simone Veil, le CCAS va organiser des ateliers Arts martiaux et Yoga en direction des séniors, ces actions sont des nouveautés en 2024. Ce chapitre tient compte de ces nouvelles actions.

Chapitre 012 : charges de personnel

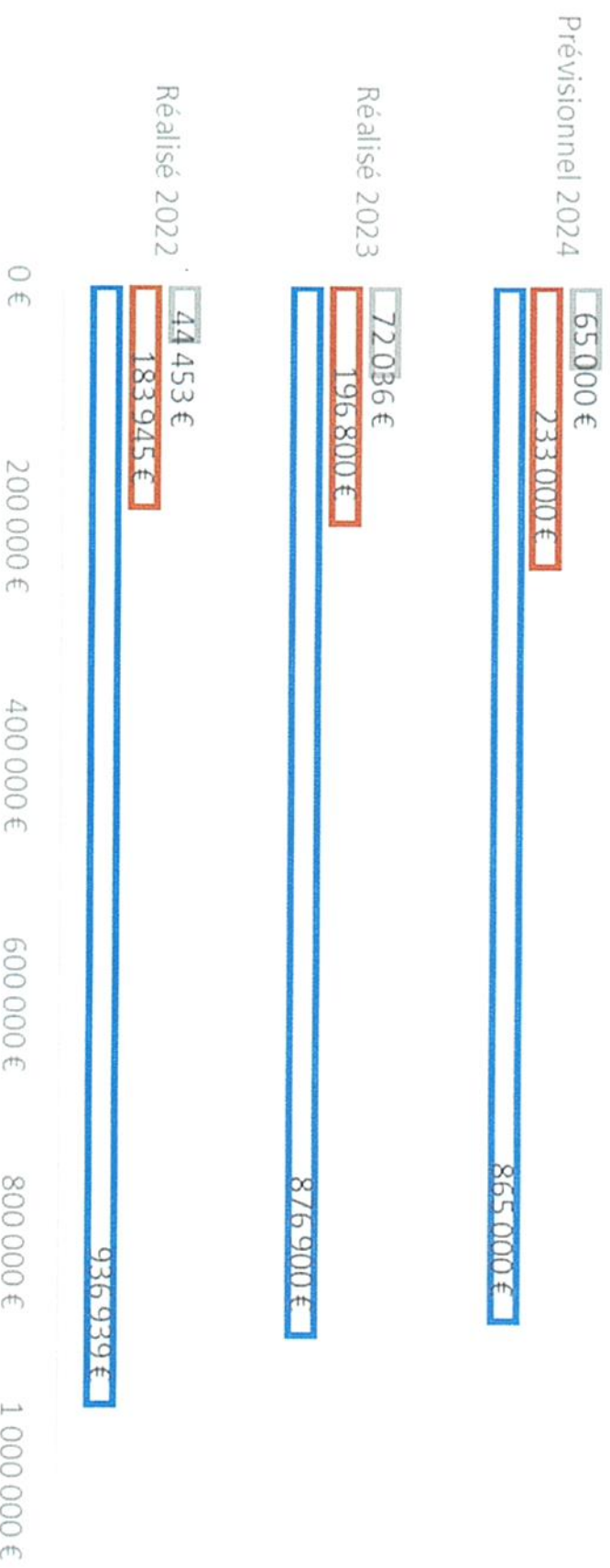
Ce chapitre tient compte des variations RH prévues au cours de l'année. Finalement en 2023, le CCAS a souhaité réorganiser le CCAS, en restructurant notamment le pôle sénior. L'intégralité du BP 2023 n'a donc pas été utilisée. Il a été décidé à la place de recruter un nouveau travailleur social, ce nouveau poste est pris en compte en 2024.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Ce chapitre comprend les dépenses liées aux aides facultatives et aux aides pour garde d'enfants en bas âge. Ce volet n'avait cessé de baisser depuis le début de la crise sanitaire. Pour la première fois à compter de septembre 2023, ces aides financières dans le cadre des modes de garde sont revenues à la hausse, cela tend à perdurer en 2024.

RECETTES de FONCTIONNEMENT 2024 CCAS

▣ Chap 75 ▣ Chap 70 ▣ Chap 74



Recettes de fonctionnement 2024 du CCAS

Chapitre 70 : produits des services

Ce chapitre est à la hausse, dans la mesure où cette année le CCAS va organiser pour la première fois un séjour à l'étranger qui permettra d'engendrer plus de recettes.

Par ailleurs, le CCAS a contractualisé avec le Centre de Ressources Territorial de l'hôpital Simone Veil la mise en place d'ateliers à destination des séniors. Afin de les financer, le CRT nous dote d'une enveloppe annuelle de 16 000 €.

Chapitre 74 : dotations, participation caisses et subvention ville

Certaines recettes initialement prévues sur ce chapitre passent au chapitre 75. En réalité il n'y a pas de variations envisagées sur les recettes de cette ligne. Ce chapitre comprend également la subvention de la ville, actuellement de 820 000 €, depuis 2021 (810 000 € avant cette date).

Chapitre 75 : produits exceptionnels

Certaines lignes, qui relevaient précédemment du chapitre 74, sont dorénavant sur cette ligne. Il n'est en réalité pas envisagé d'augmentation sur ce chapitre, comme pourrait nous le faire penser l'augmentation par rapport à 2023.

Evolution de la masse salariale du Centre Communal d'Action Sociale

		2022	2023	2024
Masse salariale	Montant	784 000,00 €	843 325,00 €	823 000,00 €
		BP	BP	BP
		CA	CA	
	Evolution de BP à BP	0,79%	7,03%	-2,46%
Effectifs physiques	nombre	18	20	17
ETP	nombre	15,84	17	16

* Le nombre d'agents en effectifs physiques tient compte des agents ayant eu des contrats en vacances au cours de l'année. Le nombre pour 2024 en effectif physique tient compte du recrutement d'un agent au poste de travailleur social et des 2 départs à la retraite de 2023.

Structure du personnel du CCAS

Temps de travail des agents

1 607 heures/an, correspondant à la durée légale du travail

A venir

Suite à la validation du nouvel organigramme proposé en CCP (novembre 2023) :

- Recrutement d'une assistante sociale à temps plein
- Changement de référent hiérarchique direct pour 9 agents, 7 passent directement sous la hiérarchie de la directrice du CCAS et 2 sous la hiérarchie de la responsable du pôle social et logement
- Evolution du poste de la secrétaire du service d'aide à domicile en poste de coordination
- Définir une nouvelle appellation du pôle social et logement, comprenant aujourd'hui une partie des animations seniors

Passage d'un recrutement à temps plein d'un agent contractuel du service d'aide à domicile, à la suite du départ à la retraite d'un des agents en novembre 2023 et au redéploiement d'une aide à domicile sur des tâches d'entretien des locaux du CCAS.

Etat des postes pourvus au CCAS au 01/01/2024

	Effectif	Titulaires Stagiaires	Contractuels	Hommes	Femmes	Effectif absent pour raison de santé	Motif
Cat A	2	0	2	0	2	0	
Cat B	2	2	0	0	2	0	
Cat C	12	12	0	0	12	0	
Total	16	14	2	0	16	0	

Orientations : investissements 2024

Poursuivre le changement de la flotte des véhicules du service d'aide à domicile, entamé en 2023, avec l'achat d'un véhicule type C3.

Résidence Autonomie Héloïse

Etablissement avec budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale

- Objectif d'un accompagnement de qualité aux résidents en favorisant un environnement où il fait bon vivre, de bien-être et de sécurité au quotidien.
- Maintien de la politique d'amélioration de la qualité des prestations en tenant compte des évolutions des besoins des résidents, avec **la poursuite de l'embellissement des lieux de vie communs** (travaux de peinture, insonorisation de la salle restaurant ...).
- Poursuite Ateliers: Chorale, percussions, yoga, gymnastique adaptée, jeux de société, théâtre, développement de nouveaux ateliers, comme celui qui sera mis en place par l'association Siel Bleu portant sur la mémoire du corps en partenariat avec le Conseil Départemental, par le biais du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

Evaluation externe

Au cours du troisième trimestre 2024, la résidence autonomie Héloïse devra **réaliser une évaluation externe.**

L'enjeu de cette évaluation est la conservation de l'agrément identifiant la résidence comme ESSMS (Etablissement de Service Social ou Médico-Social).

Plus largement cette évaluation s'inscrit dans la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé (OTSS) du 24 juillet 2019, qui a impulsé une nouvelle dynamique, visant à renouveler, rationaliser et uniformiser l'évaluation des actions des ESSMS dans le cadre de leur démarche qualité.

Cette évaluation sera réalisée sur la base du nouveau référentiel d'évaluation national pour établir une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS.

Orientations : amélioration du cadre de vie

En 2023, la résidence a poursuivi l'amélioration de son cadre de vie en commandant du mobilier pour les pièces d'animation et de détente. La commande de ces nouveaux meubles, plus adaptés aux séniors comme au personnel (dans leur ergonomie) s'inscrivait dans la poursuite de l'embellissement du rez de jardin.

En 2024, les travaux de peinture des salles d'animation et de détente, mettront une touche finale à la réhabilitation de l'ensemble du rez de jardin. L'aspect décoratif devra s'accompagner de l'installation d'une isolation phonique de l'ensemble des espaces.

Certains studios n'ont pas de balcon, ils sont peu attractifs. Il est proposé de les doter au fur et à mesure d'une cuisine équipée afin de convaincre de nouveaux résidents de les occuper.

Orientations : projets 2024

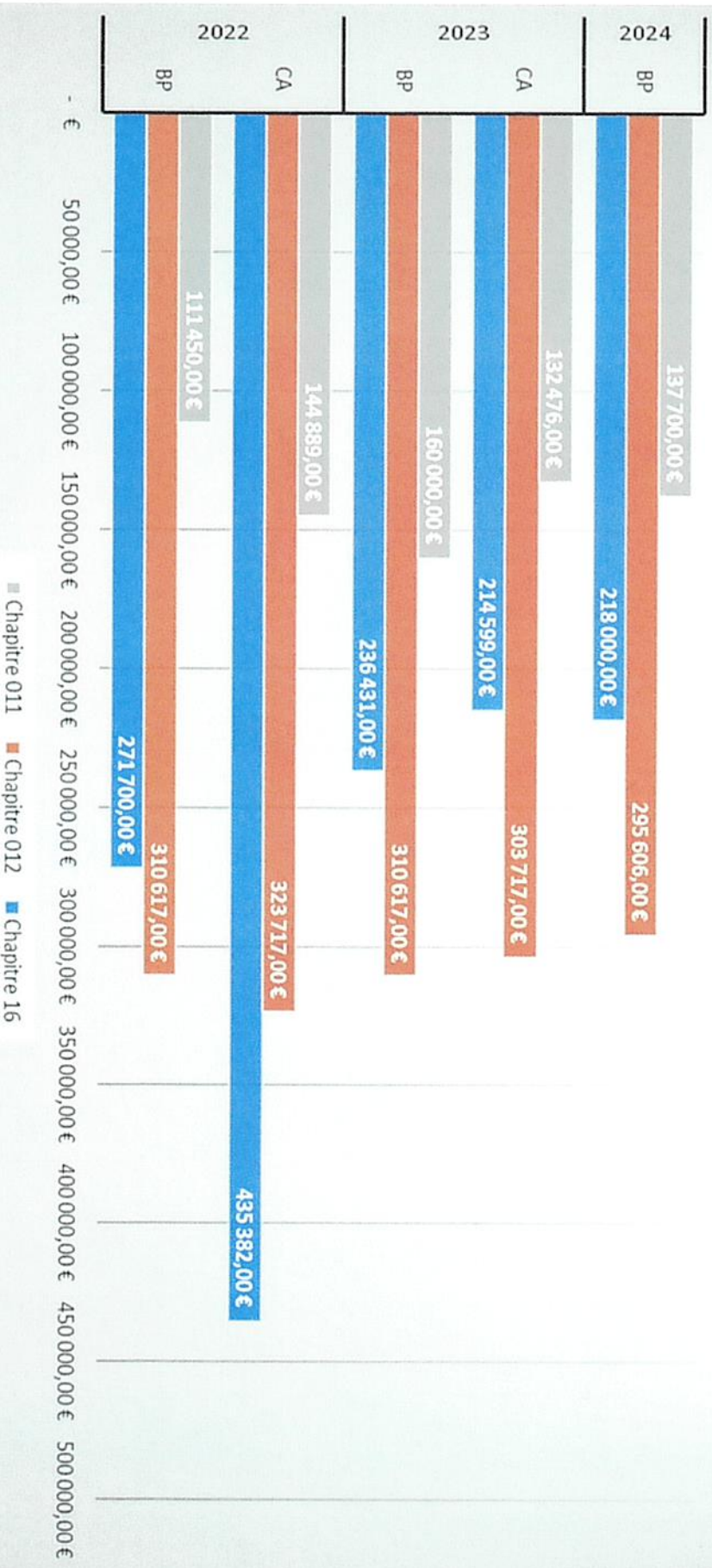
Les résidents

- Poursuite de la vie sociale et culturelle à travers un programme fort d'animations (Ateliers, groupes de parole, après-midis jeux, rencontres intergénérationnelles, en partenariat avec les centres de loisirs de la ville)
- Repas d'anniversaire avec animations musicales
- Continuité des actions du CVS, bien installé depuis 2022

Cadre de vie

- Poursuivre l'amélioration de la communication au sein de la résidence, notamment par le biais de l'affichage
- Lancement d'un atelier écriture
- Finalisation du projet d'établissement et des outils de la loi de 2002-2
- Ateliers informatiques par niveau

Dépenses de fonctionnement 2024 Résidence Héloïse



Dépenses de fonctionnement 2024 de la résidence Héloïse

Chapitre 011 : dépenses afférentes à l'exploitation courante

C'est le chapitre le plus impacté par la hausse des fluides. En 2024, nous avons tenu compte de l'augmentation des fluides qui est estimée à compter du 1^{er} février à + 9,8 %. Par ailleurs, le marché restauration prend fin cette année et compte tenu de l'inflation, il est tout à fait possible que le montant des repas augmente.

Chapitre 012 : charges de personnel

Ce chapitre est à la baisse, car un agent qui était depuis 3 ans en arrêt longue maladie prendra sa retraite au cours de l'année. Ce même agent avait été en partie remplacé par un agent en CDD une partie de l'année 2023. Mais une réflexion et un redéploiement des tâches des 2 agents en poste, a permis d'assurer l'ensemble des besoins en matière d'entretien des locaux de la résidence.

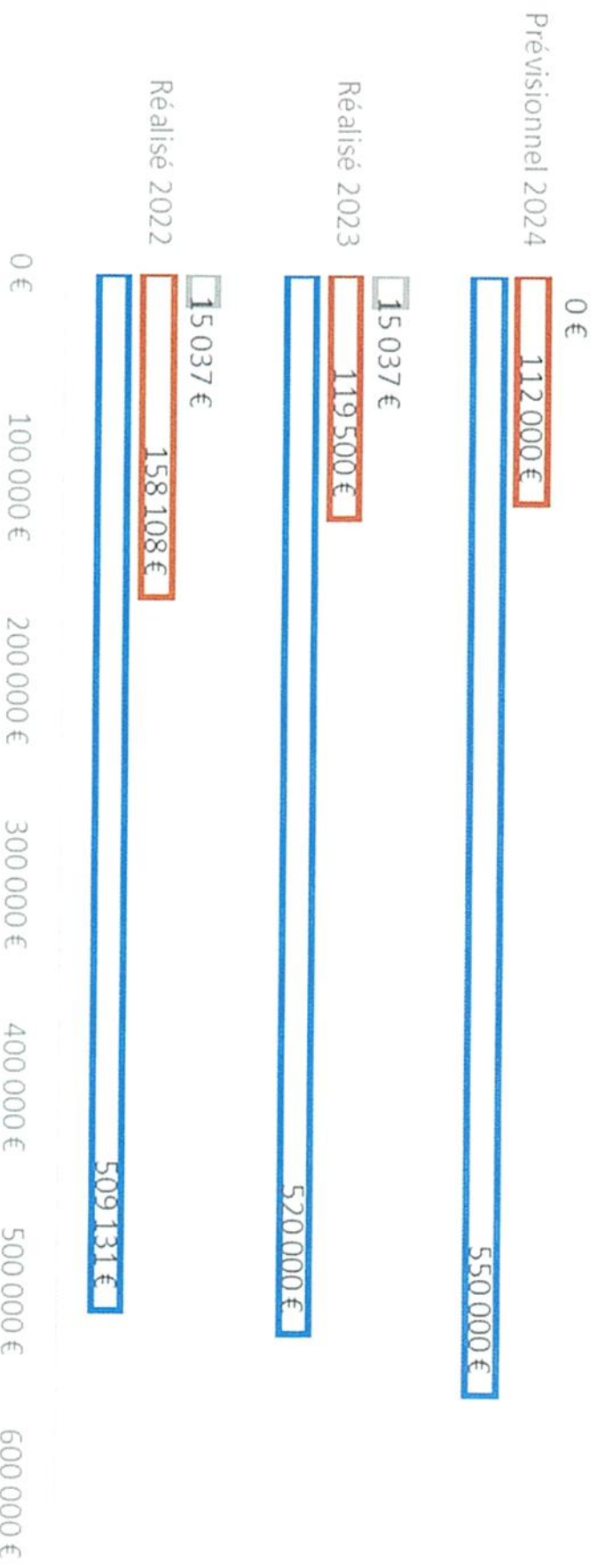
Chapitre 016 : dépenses afférentes à la structure

Ce chapitre doit tenir compte cette année du coût de l'évaluation externe, qui doit être réalisée par un cabinet privé, mais aussi de travaux concernant les moteurs des VMC.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

RESIDENCE HELOISE

▣ Chap 019 ▣ Chap 018 ▣ Chap 017



Recettes de fonctionnement 2024 de la résidence Héloïse

Chapitre 017 : produits de la tarification

Ces recettes sont celles des loyers et de la buanderie. Elles ne concernent que les recettes générées par les résidents. En 2024, et pour la première fois depuis longtemps nous pensons devoir faire une liste d'attente. Alors que nous avions jusqu'à présent toujours quelques studios d'inoccupés, nous espérons (suite à la fermeture de la résidence autonomie de Taverny) connaître une résidence avec un taux d'occupation de 100 % dans le courant de l'année.

Chapitre 018 : autres produits d'exploitation

Ce chapitre est légèrement en baisse en 2024, il correspond au remboursement des différents conseils départementaux pour l'ASH (aide sociale à l'hébergement). Depuis 2 ans, la résidence a eu une forte politique de récupération de ces créances. Aujourd'hui, ces recettes tendent à être maîtrisées.

Chapitre 019 : produits financiers

Ce chapitre était composé depuis 30 ans, des intérêts du legs Piroth, qui prend fin en 2024. En 2023, la résidence a touché pour la dernière fois ces intérêts.

Evolution de la masse salariale de la R.A Héloïse

	2022		2023		2024
	BP	CA	BP	CA	BP
Masse salariale	Montant		Montant		Montant
	310 617,00 €	323 717,00 €	310 717,00 €	303 832,38 €	295 606,00 €
	Evolution de BP à BP		Evolution de BP à BP		Evolution de BP à BP
	1,34%		0,03%		-5,11%
Effectifs physiques	nombre		nombre		nombre
	8		8		6*
ETP	nombre		nombre		nombre
	8		8		6

* En 2024, un agent en arrêt longue maladie prendra sa retraite pour incapacité et un agent contractuel à temps partiel ne fait plus partie des effectifs depuis mars 2023. Cet agent a depuis été recruté au service restauration scolaire de la ville à temps plein.

Etat du personnel de la RPA au 01/01/2024

	Effectif	Titulaires	Contractuels	Hommes	Femmes	Effect absent pour raison de santé	Motif
Cat A	1	1	0	0	1	0	
Cat B	0	0	0	0	0	0	
Cat C	6	6	0	1	4	1	ALM
Total	7	7	0	1	5	1	

Structure du personnel de la R.A Héloïse

Temps de travail des agents

1 607 heures/an, correspondant à la durée légale du travail.

Avantages en nature

Un logement de fonction, pour nécessité absolue de service, mis à disposition de la gardienne de la résidence Héloïse.

A venir

L'agent disposant d'un logement au sein de la résidence prendra sa retraite à compter du 1^{er} janvier 2025. Mais compte tenu de ses congés, un départ sera envisagé dès octobre. Cela offrira la possibilité à la résidence de réfléchir à de nouvelles modalités de gardiennage à mettre en place. En effet, le coût des remplacements de la gardienne impacte considérablement le 012 de la résidence.

Un agent en arrêt depuis novembre 2020 prendra également sa retraite au cours de l'année, ses missions sont déjà redéployées sur les 2 agents techniques en poste.